# CAMPING MUNICIPAL DE LA FAUCHE PRERE 115 Avenue des Pins - La Cotinière 17310 SAINT PIERRE D'OLERON

**2**: 05.46.47.10.53

1: camping@saintpierreoleron.com

# RESERVATION

Confirmation d'une réservation pour : ..... personnes

(Ouverture du Samedi 29 juin 2019 au Dimanche 1er septembre 2019) (Open from 29/06/2019 until 01/09/2019)

]	Du (jour d'arrivée <u>après 13h</u> )  From (check in after 1 PM)	au	(départ <u>avant 10h</u> ) (check out before 10 AM)
		SEJOUR	
(	Caravane ou Camping-car ou Toile de		
	Véhicule, couleur et Immatriculat	ion	
(	Carte de Proximité (Barrière) ( <i>Proximi</i>	ty card)	
	1 par véhicule <b>Caution de 20</b> <i>One by vehicle ( deposit <math>20\epsilon</math>)</i>	€	
	Nombre d'Adulte Number of adults		
	Age des enfants Age of children		
	Animaux Tatoués et Vaccinés – Ra (carnet de vaccination obligatoir Tattooed and vaccinated animals		
	Raccordement E.D.F. (norme europé (Prise européenne non fourn		
	verse minimum <b>25</b> % du montar <u>funicipal</u> .	REGLEMENT	ion par chèque libellé à l'ordre du <u>Cam</u> p
		devances s'effectument must be done the day before	<u>le la veille du départ</u> e check out
		COORDONNEES	
M	. ou Mme	•••••	<b>≅</b> :
A	dresse (address)		
			e (city):
			Allocataire :
	s participants au séjour :	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	Nom (name)	Prénom (first name)	Date de naissance (birth day)

# Lire attentivement les conditions de réservations au verso

Please read carefully the condition of booking on the other side

# Conditions de réservation

### La réservation

La fiche de réservation complétée devra préciser tous les noms, prénoms et date de naissance des participants. Elle devra être renvoyée et accompagnée d'un acompte de 25 % du montant du séjour.

A réception, un courrier de confirmation détaillé du séjour vous sera adressé avec le montant du solde du séjour.

La réservation est définitive à réception de l'acompte et du contrat signé par le client.

#### Mode de paiement

Chèques bancaires français, Mandat, CCP, Chèques vacances, Cartes bleues

Virement bancaire en indiquant votre nom et date de séjour au n° compte :

IBAN: FR76 1007 1170 0000 0020 0276 068

BIC: BDFEFRPPXXX

Domiciliation: TPLAROCHELLE TRESOR GEN

## *Séjour*

Les arrivées et les départs se font tous les jours de la semaine, heure limite pour les départs 10h00. Passé ce délai, il sera compté une nuit supplémentaire.

Afin de faciliter les départs, les arrivées se feront à partir de 13h00.

Toute arrivée avant la date et l'heure prévues expose le vacancier à ne pas pouvoir occuper l'emplacement retenue, sauf accord préalable avec la direction du camping.

Si vous désirez prolonger votre séjour, veuillez consulter la réception pour les disponibilités.

En cas de départ après 10h00, un jour supplémentaire sera facturé.

Le client doit respecter la date d'arrivée fixée par le contrat. En cas d'empêchement, le client doit aviser la direction. A défaut, l'emplacement peut-être attribué à un autre client.

## Modalités de règlement

Leur montant fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

Elles sont dues selon le nombre de nuitée passées sur le terrain.

Les frais de dossier non remboursables s'élèvent à  $15 \in$ .

Un minimum de 25% d'acompte est demandé à la réservation. Ceux-ci ne seront restitués qu'en cas de maladie ou d'empêchement professionnel sur présentation d'un justificatif.

L'annulation de la réservation doit être effectuée au plus tard 15 jours avant le début du séjour. A défaut l'acompte ne sera pas restitué.

Un chèque de caution de 20 € à l'ordre du camping sera demandé en échange d'une carte de proximité permettant l'accès du véhicule sur le camping. Ce chèque sera restitué le jour du départ en échange de la carte. Le chèque sera encaissé en cas de perte, vol ou non restitution de la carte de proximité.

Les frais de séjour doivent être réglés la veille du départ.

La taxe de séjour forfaitaire est incluse dans les tarifs proposés.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

## Règlement intérieur

Le soussigné s'engage à respecter le règlement intérieur du camping qui lui sera remis à son arrivée.

#### Rappel

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les sanitaires ne sont pas un lieu de regroupement

La direction du camping ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des pertes d'objet personnel, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

Date :/	
Signature :	